

Réf: Dossier 335318

Avis de constitution

SOCIETE « CHOOSE AFRICA »

Siège Abidjan Cocody Palmeraie Cité SIPIM 4
derrière à 200 m du Collège St Viateur Lot : 229 OPERAT
PALMERAIE 4 ; ilot : non défini, Lot 229, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHOOSE AFRICA »

Objet : Intermédiation,

Gestion de Projet,

Prestation de Service .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Palmeraie Cité SIPIM 4
derrière à 200 m du Collège St Viateur Lot : 229 OPERAT

PALMERAIE 4 ; ilot : non défini, Lot 229, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme ZADI FLORE NATACHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08207 du 21/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49300/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

